



10 Juil 2026 -17:28

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2026

Création d'un registre de médecins évaluateurs désignés en charge de l'évaluation médico-administrative des personnes en situation de handicap

Sur proposition du ministre des Personnes handicapées Rob Beenders, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à moderniser le cadre juridique des médecins-évaluateurs désignés par la DG Personnes handicapées du SPF Sécurité sociale de réaliser une évaluation médico-administrative des personnes en situation de handicap.

Le projet prévoit la création d'un registre administratif des médecins-évaluateurs désignés et permet ainsi de remplacer un système de contrat quelque peu désuet par un système transparent et objectif conforme aux principes de légalité, d'égalité de traitement et de bonne gestion.

Le registre définit clairement les rôles, les missions et les obligations des médecins-évaluateurs, tout en garantissant leur indépendance médicale et en renforçant les mécanismes du contrôle de la qualité.

Le projet est transmis pour avis au Conseil de l'État.

Projet d'arrêté royal portant création d'un registre administratif de médecins-évaluateurs désignés, chargés d'accomplir des actes médico-administratifs préparatoires dans le cadre de l'application de la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rob Beenders, ministre de la Protection des consommateurs,
de la Lutte contre la Fraude sociale, des Personnes
handicapées et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://beenders.belgium.be>
info@beenders.fed.be

JefBeckers
Porte-parole
+32 498 25 10 65
jef.beckers@beenders.fed.be

